



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 25 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Georges MEZUI	JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-François	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Mélanie BALSON	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène	Monsieur Henri-Bénigne DE
Madame Lydie PFANDER-MENY	JUILLARD-RANDRIAN	VREGILLE
	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU

OBJET : CULTURE**Musées des beaux-arts – Tarification des expositions temporaires – Délégation au Maire**

Lors du conseil municipal du 19 juin 2023 a été voté le principe d'un accès à certaines expositions temporaires du Musée des Beaux Arts au tarif de 9 € plein tarif et de 5 € tarif réduit individuel. La mise en œuvre de ces tarifs est entrée en vigueur dès le 20 octobre 2023 pour l'exposition consacrée aux collectionneurs, collecteurs et marchands d'art asiatique en France : A portée d'Asie.

Cette décision, bien qu'ayant reçu un accueil favorable du public, nécessite d'être améliorée afin de pouvoir s'adapter aux mieux au contexte de chaque exposition et pour faire bénéficier d'une gratuité ou de l'application d'un tarif réduit dans le cadre de partenariat, mécénat ou événement exceptionnel.

Il vous est donc proposé d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, de décider, par arrêté, de l'octroi d'une tarification spécifique (gratuité ou tarif réduit) dans les situations suivantes :

- pour tous, lors certains week-ends inauguraux, festifs, de prolongation....
- en fonction des partenaires culturels ou associatifs, mécènes...
- en fonction des actions de communication ou de périodes de valorisation de l'exposition...

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à décider, par voie d'arrêté, de l'application de la gratuité ou du tarif réduit pour les expositions temporaires du musée des beaux-arts dans le cadre de partenariat, mécénat ou événement exceptionnel d'ouverture de ces expositions ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 53 ABSTENTION : 3
 CONTRE : 3 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)